



AVOCATS
LUCAS NIEDOLISTEK

Présentation du cabinet



LNI Avocats accompagne au quotidien sa clientèle d'entreprises et de particuliers dans les domaines du droit des affaires, droit du travail, droit immobilier, droit pénal et droit de la famille. Le cabinet dispose en outre d'un pôle spécialisé dans les relations franco-polonaises.

Qui sommes-nous ?



Lucas Niedolisteck est avocat au barreau de Paris depuis 2003. Lucas a commencé sa carrière au sein de la Commission européenne (Direction Générale de la Concurrence) à Bruxelles. Il a ensuite exercé au sein de plusieurs cabinets d'avocats internationaux anglo-saxons de premier plan, à Paris (Clifford Chance, Freshfields) puis à l'étranger (Pékin, Hong Kong et Londres). Il a également exercé les fonctions de Directeur juridique & compliance au sein d'un groupe industriel au Moyen-Orient.

Lucas Niedolisteck a fondé le cabinet LNI Avocats en 2015. Il dispose d'une expertise approfondie **en droit des affaires qui couvre l'ensemble des problématiques du droit de la concurrence, de la distribution et des règles de protection des consommateurs** en droit français et européen. Il s'occupe également de la mise en place des programmes de conformité pour certains de ses clients. Répondant à la demande de sa clientèle constituée d'entreprises (PME, start-up) et de particuliers, il a développé en parallèle du droit des affaires des compétences en **droit du travail, droit immobilier, droit pénal et de la famille**.

Issu d'un milieu multiculturel (français, américain et polonais), Lucas Niedolisteck travaille indépendamment dans les trois langues. Le cabinet dispose en outre d'un **pôle dédié aux relations franco-polonaises** dont l'objectif est d'apporter des solutions sur mesure aux besoins spécifiques que rencontrent les Polonais (entreprises ou particuliers) en France.

Lucas Niedolisteck est membre de l'Association des avocats pratiquant le droit de la concurrence (APDC) et de la chambre de commerce franco-polonaise (CCIFP).

- **Formation**

Université Paris I Panthéon-Sorbonne (Maîtrise de droit des affaires, 1998)

Université Paris II Panthéon-Assas (DEA droit international, 1999)

Université Paris V Descartes (DESS droit européen des affaires, 1999)

Collège d'Europe de Bruges (LLM in European Law, 2000)

- **Publications**

Articles relatifs au droit de la concurrence

Contributions à *e-competitions*, le bulletin en ligne de la revue Concurrences

Lucas Niedolisteck contribue également à *iFrancja*, portail d'actualités en langue polonaise

Réseau LNI Avocats

En France comme à l'étranger, LNI Avocats met à disposition de ses clients un réseau réactif de cabinets d'avocats indépendants spécialisés dans les domaines juridiques autres que sa propre expertise (droit fiscal par exemple). LNI Avocats est particulièrement à même de traiter tout type de dossier à l'international.

Compétences

Droit des affaires

- Concurrence Distribution Consommation
- Contentieux commercial
- Droit des sociétés / Procédures collectives
- Données personnelles
- Droit des transports

Droit du travail

- Exécution du contrat
- Licenciement / Rupture conventionnelle
- Requalification / Détachement
- Accident du travail
- Contentieux Sécurité Sociale

Droit immobilier

- Troubles de voisinage
- Copropriété
- Contentieux bailleur / locataire
- Vices cachés
- Fonds de commerce / Bail commercial

Droit pénal

- Défense / Constitution de partie civile
- Indemnisation accident de la route et de la vie
- Erreur médicale / Violence domestique / Agression / Attentat
- Abus de bien social
- Droit de la presse / Diffamation

Droit de la famille

- Divorce
- Autorité parentale
- État civil / Nationalité / Séjour
- Droit patrimonial
- Succession

Relations France-Pologne

- Installation en France d'acteurs économiques polonais (constitution des statuts, obtention des autorisations préalables, déclarations)
- Support contractuel (contrat de travail, contrat de distribution ou de prestation de services, agent commercial, partenariats, JV)
- Support contentieux (recouvrement de créance, actions en dommages et intérêts)
- Conseil de sportifs et artistes polonais actifs en France
- Investissement et démarches en Pologne (en coopération avec des cabinets installés à Varsovie)

Nos engagements

Qualité

Notre exigence de qualité permet d'apporter à notre clientèle un conseil juridique personnalisé à forte valeur ajoutée pour un budget maîtrisé.

Réactivité

Un soin tout particulier est apporté aux contraintes et impératifs auxquels font face nos clients en interne.

Ecoute

Maintenir un échange permanent avec nos clients constitue un élément clé dans la réussite de nos dossiers.

Accompagnement personnalisé

Assurer un accompagnement personnalisé de nos clients à tous les stades du litige afin d'élaborer ensemble la stratégie la plus adaptée à leurs besoins.

Transparence

Nos honoraires sont calculés au temps passé sur la base d'un taux horaire, au forfait ou en fonction du résultat obtenu à l'issue du dossier.

Contact

contact@lni-avocats.com

+33 (0)7 77 80 18 82

1, rue Largillière 75016 Paris

France